



LA GESTION DU BÂTI AGRICOLE EN FRANCE, UN ATOUT POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ?

*Rapport d'étude sur l'évolution du bâti agricole
dans 12 territoires français depuis les années 60 à nos jours.*

Synthèse de la Thiérache

Rapport de mission remise par l'association nationale Maisons Paysannes de France
Réalisé par M. Remi Janin, M. Didier Chavatte et Melle Amélie Pédrot

pour le compte

du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche,
du Ministère de la Culture et de la Communication
et de la Fondation du patrimoine

**maisons[®]
paysannes
de france**

Suivi par

Mme Brigitte Midoux, Direction Générale des Politiques Agricoles, Agroalimentaire et des Territoires Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

M. Pascal Lievaux, Ministère de la Culture et de la Communication – Direction de l'Architecture et du Patrimoine

Mme Marie-Edith de Feuardent, Fondation du patrimoine

31 juillet 2009

AVANT-PROPOS

Pourquoi Maisons Paysannes de France ?

Certains ont pu s'étonner de voir notre association s'engager dans une telle démarche, inhabituelle pour elle. Celle-ci l'est effectivement à double titre :

C'est une démarche inhabituelle par son objet même, puisque l'étude porte sur l'évolution depuis 40 ans d'exploitations agricoles en corrélation avec celle de leurs activités agraires.

Depuis sa création en 1965, l'association Maisons Paysannes de France s'est prioritairement consacrée au repérage et à l'analyse des témoins de l'architecture rurale ancienne (issue le plus souvent des fonctions agricoles), de leurs techniques constructives et des savoir-faire qu'ils ont produits dans leur infinie diversité.

Ce vaste chantier, à laquelle aucune autre association ne s'est ainsi consacrée, n'a pu être engagé que grâce à l'impulsion et à la compétence initiales de nos fondateurs et en raison du vaste réseau de nos adhérents présent dans plus de 80 départements. Il est loin d'être achevé et reste l'une de nos missions essentielles. Nous nous y employons activement, avec d'autant plus de conviction et d'acharnement que les savoir-faire artisanaux disparaissent et que les techniques actuelles répondant aux impératifs environnementaux et aux directives agricoles remettent directement en question la conservation du bâti ancien. D'où notre implication dans l'opération BATAN, destinée à mieux maîtriser les interventions sur le bâti ancien, en application des recommandations du Grenelle de l'Environnement. D'où également notre participation active aux réflexions sur les équipements photovoltaïques, ou au suivi des Pôles d'Excellence Rurale (PER) comportant des volets patrimoniaux... A la lumière de ces expérimentations concrètes, nous savons que les bâtiments d'habitation peuvent conserver pour l'essentiel leurs qualités constructives et leur aspect extérieur d'origine lors de leur transformation en résidence principale ou secondaire, même si le plus souvent leur aménagement intérieur et leur environnement sont largement modifiés.

Nous maintenons donc prioritairement nos efforts sur cette catégorie de bâti qui fait la saveur de nos paysages ruraux.

En revanche, force est de reconnaître que le bâti agricole subit à une vitesse grandissante des modifications radicales d'une toute autre ampleur. C'est précisément en raison des atteintes irréversibles dont il est l'objet, qu'il nous est apparu nécessaire d'analyser son évolution récente et

en cours, afin de mieux la comprendre d'abord, puis de proposer de limiter ses effets dévastateurs tant sur le bâti que sur le paysage agricole.

C'est une démarche inhabituelle en outre par sa méthodologie.

La conduite d'une étude aboutissant à la remise d'un rapport traduisant les résultats de notre analyse et concluant à des recommandations n'est en effet pas courante pour notre association. Si nous nous y sommes impliqués, c'est d'abord parce que nous répondions à une demande du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. C'est aussi parce que nous savions que nous pouvions compter sur l'appui au niveau national de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, du ministère de la Culture et de la Communication et d'universitaires compétents en ce domaine. Mais c'est surtout parce que nous pouvions appuyer cette démarche sur un certain nombre de nos délégués départementaux qui ont su mobiliser autour d'eux des responsables des services de l'Etat, de la chambre départementale d'agriculture, du Caue, d'écomusées... Ils nous ont permis de donner ainsi à cette étude, limitée dans son objet à un échantillon d'une dizaine d'exploitations réparties sur douze territoires représentatifs des activités agricoles, une dimension nouvelle de réflexion interdisciplinaire sur l'évolution en cours de ces « terroirs » .

Maisons Paysannes de France a ainsi démontré sa capacité à être sur le terrain un catalyseur de compétences et d'énergies. C'est pour notre association une expérience très riche, qui mérite sans doute d'être reconduite sur d'autres sujets.

Jean-Marie Vincent
Vice président de l'association

SOMMAIRE

Volume 1

PARTIE I Introduction et généralités	page 9
1. Objet de l'étude et naissance du projet	page 11
1.1. <i>bref rappel historique du contexte agricole et patrimonial</i>	
1.2. <i>Une enquête menée en 1965 par le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'agriculture</i>	
1.3. <i>Les rencontres nationales « Bâti agricole et Paysage » de septembre 2005</i>	
1.4. <i>L'appel à projet du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche 2006 – 2008 « développement et attractivité des territoires ruraux »</i>	
2. Exécution de l'étude	page 16
2.1. <i>Le comité de pilotage national</i>	
2.2. <i>La méthodologie mise en place</i>	
2.3. <i>La réalisation au niveau local</i>	
2.4. <i>Traitement des données</i>	
PARTIE II L'étude des différentes aires retenues	page 23
L'étude de sept exploitations en Thiérache (Aisne 02)	page 25
L'étude de dix exploitations en Pays d'Auge (Calvados 14)	page 43
L'étude de dix exploitations en Cognaçais (Charente 16)	page 67
L'étude de neuf exploitations en vallée de la Vézère (Dordogne 24)	page 87

L'étude de dix exploitations en Beauce (Eure-et-loir 28)	page 111
L'étude de neuf exploitations en Biterrois (Hérault 34)	page 131
L'étude de cinq exploitations en Valbonnais (Isère 38)	page 155
L'étude de dix exploitations en Aubrac et Margeride (Lozère 48)	page 175
L'étude de dix exploitations en Bresse (Saône-et-Loire 71)	page 195
L'étude de dix exploitations en Brie Française (Seine-et-Marne 77)	page 221
L'étude de dix exploitations dans le Marais Breton (Vendée 85)	page 239
L'étude de dix exploitations dans le Géromois (Vosges 88)	page 257

Partie III Les Enseignements généraux **page 281**

1. Analyse de la méthode utilisée	page 282
1.1. Le champs et la méthode (champs et limites)	
1.2. Forces et potentialités	
1.3. Faiblesses et limites	
Conclusion	
2. Analyses « statistique » générale de l'ensemble des exploitations étudiées	page 287
2.1. Avertissement	

2.2. Les exploitants agricoles enquêtés

2.3. Les exploitations visitées

2.4. Les bâtiments étudiés

2.5. Architecture et patrimoine

2.6. Principaux constats et observations

3. Caractéristiques générales des exploitations étudiées **page 313**

3.1. Les évolutions des exploitations depuis les années 1960 à nos jours

3.2. les évolution dans la typologie du bâti sur les exploitations rencontrées

4. Les constats et les enseignements généraux **page 327**

4.1. Des évolutions extrêmement diverses

4.2. Une obsolescence croissante des bâtiments agricoles anciens et parfois modernes

4.3. Des attitudes diverses face au bâti ancien

4.4. L'impact de la diversification

4.5. Des approches variables par les agriculteurs de la notion de patrimoine

4.6. L'importance de la dynamique locale

4.7. Quelles perspectives pour ces exploitations ?

Transition **page 340**

Partie IV Recommandations **page 345**

Recommandation n°1 – Etendre l'expérience menée dans d'autres territoires et valoriser l'étude auprès d'un public plus large.

Recommandation n°2 - Réunir un collectif d'acteurs autour d'un projet commun « bâtiments agricoles, paysages ruraux et développement des territoires ».

Recommandation n°3 - Sensibiliser différentes cibles sur la question du bâti agricole : la réappropriation des lieux anciens en cours / en risque d'abandon et la construction de nouveaux bâtiments de qualité.

Recommandation n° 4 – Encourager la rencontre des différents réseaux et de compétences locales et favoriser l'organisation d'un groupe reconnu au niveau national et au niveau local.

Recommandation n° 5 - Former les professionnels de la construction aux besoins du monde agricole, à la préservation de patrimoine bâti et à l'ouverture vers la qualité des créations de bâtiments.

Recommandation n°6 – Construire des aides financières en mobilisant celles existantes et en mettant en place de nouvelles formules localement pour faciliter les projets.

Annexes 3 – Analyses du cadre Logique et arbre à problèmes

Sources bibliographiques et contributions exceptionnelles

Glossaire

Remerciements – listes des personnes auditionnées

Etude du bâti de sept exploitations en Thiérache (Aisne / 02)



Tournée depuis le XIXe siècle vers l'embouche bovine puis vers l'élevage laitier, la Thiérache est désormais confrontée à la crise de la filière laitière. Face à ces aléas, les sept exploitations étudiées présentent des évolutions diverses, entre la poursuite de l'élevage laitier et l'adoption de nouvelles options agricoles (cultures, élevage équin ou ovin, production spécialisée). Elles semblent accentuer leurs choix, soit en affirmant leur vocation laitière, qui les contraint à s'agrandir, soit en confirmant leur reconversion (cultures, élevages divers) tout en diversifiant, ou non, leurs activités (vente directe, accueil, etc.).



1. La réalisation de l'étude locale

1.1. Le comité local

Le Comité local a été constitué par le CAUE de l'Aisne (opérateur des enquêtes à travers l'emploi d'une étudiante architecte pendant 4 mois et d'une aquarelliste qui l'accompagnait), la Chambre d'Agriculture, Maisons Paysannes de l'Aisne, la communauté de communes de la Thiérache du centre et l'association des Jeunes agriculteurs de l'Aisne. A l'issue de cette opération, une exposition itinérante composée des aquarelles de l'artiste a été montée pour être diffusée dans les lycées agricoles de la région. L'étude a également servi de support pour la semaine « Agriculture et Architecture » lancée par la FNCAUE. Une publication est en projet à ce jour.

1.2. Le territoire d'étude, la Thiérache

La zone sélectionnée pour l'étude au niveau national est la Thiérache de l'Aisne. Elle a été choisie comme représentative d'un système agricole à dominance d'élevage laitier de cultures de maïs et de betteraves dans un paysage de collines herbagères. La typologie des matériaux devait représenter la brique, l'ardoise et le grès. Elle présente selon les critères du comité de pilotage national des problématiques liées à une zone frontalière entre la France et la Belgique, en émettant la supposition que cette donnée ait une répercussion sur le développement de la région.

1.3. Le choix des exploitations

La chambre d'agriculture a fourni une première liste de 60 exploitants pouvant correspondre aux critères définis ci-dessus. Le CAUE a ensuite procédé à une sélection plus fine, en croisant deux méthodes : la motivation des agriculteurs et l'« image projetée » par les exploitations en essayant de donner un aperçu le plus réaliste possible entre des exploitations en crise et des exploitations qui se maintiennent.

Ainsi, la présélection ayant été proposée par les services de la Chambre d'Agriculture, le CAUE a procédé à un repérage sans prise de contact préalable avec les exploitants. Ce repérage visuel a permis de sélectionner « l'échantillon » étudié.

2. La Thiérache

La Grande Thiérache est une région naturelle qui regroupe des régions de France et de Belgique où l'on retrouve des traits géographiques, paysagers et architecturaux similaires : présence du bocage herbager, de terrains vallonnés, un habitat dispersé aux maisons traditionnelles construites en brique avec des insertions en pierre et une toiture en ardoise. Située au nord-est du département de l'Aisne, elle déborde sur les départements du Nord, des Ardennes et des provinces belges du Hainaut et de Namur. Elle correspond globalement aux contreforts ouest du massif ardennais.

2.1. Situation géographique

L'aire de l'étude est limitée à la Thiérache de l'Aisne. Située au Nord du département de l'Aisne, à la charnière entre les plateaux du bassin parisien et les Ardennes belges, elle est limitée à l'est par les Ardennes, par le Vermandois à l'ouest, au nord par le département éponyme outre une petite fenêtre sur la Belgique. Dans le département de l'Aisne, elle est frontalière avec les pays du Vermandois et du Laonnois au sud.

La Thiérache est organisée en un Pays qui regroupe actuellement neuf cantons et 159 communes, pour une population totale de 76 000 habitants. Sa gestion est assurée par le Syndicat Mixte du Pays de Thiérache qui fédère les cinq communautés de communes qui couvrent le territoire de la Thiérache (les C.C. de la Thiérache d'Aumale, de la région de Guise, des Trois Rivières, de la Thiérache du Centre et des Portes de la Thiérache).

2.2. Contexte naturel

2.2.1. Géologie

Adossés au massif schisteux de l'Ardenne, les plateaux de la Thiérache sont constitués par une assez grande variété de terrains dont les assises de l'ère secondaire, crétacées et jurassiques, généralement calcaires ou marneuses sont très irrégulières. C'est surtout l'extension considérable des dépôts tertiaires et quaternaires superficiels qui caractérise le faciès géologique de la Thiérache et lui donne son unité physique. Les plateaux thiérachiens



fig.1. : Carte de l'Aisne (source www.wikipedia.org)

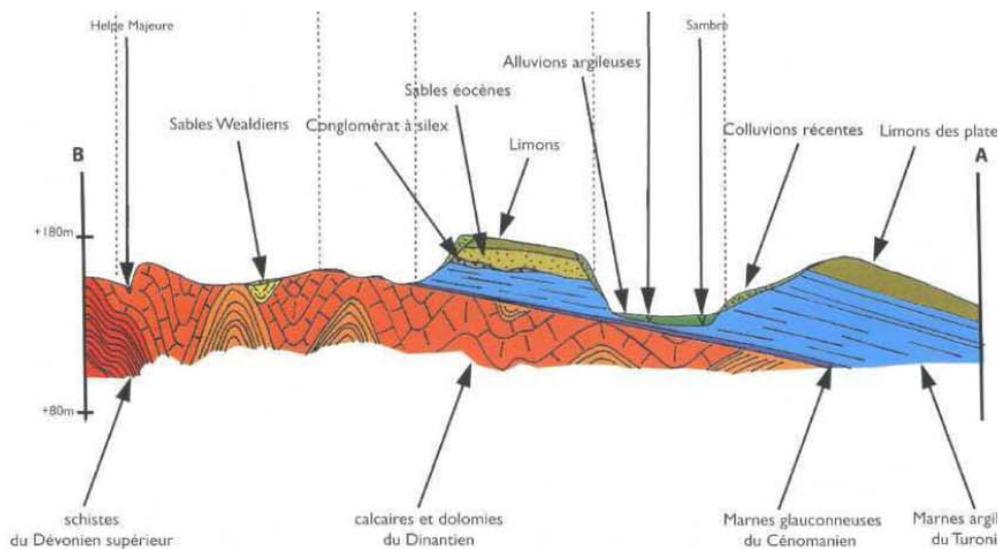


fig.2. : Profil géologique de la Thiérache (source PNR Avesnois)

sont en effet recouverts par des couches plus ou moins épaisses de sables, d'argiles à silex et à lignites et de limons de plateaux dont la dénudation est restée incomplète, et que l'on retrouve jusque dans les poches du terrain de craie.

2.2.2. Sols

La Thiérache présente une grande diversité pédologique et agronomique. Au sud, dans la région de Trélon, les sols calcaires dominent. Entre les deux Helves (Mineure et Majeure), les marnes engendrent des terres compactes et froides. Des alluvions plus récentes recouvrent le fond des vallées. À l'ouest, ils reposent sur des argiles plus ou moins limoneuses, ce qui explique l'augmentation du taux d'argile des sols en pentes ou des buttes érodées.

Les sols en Thiérache sont fréquemment humides ; cette humidité a engendré une orientation herbagère des terres agricoles, même en zones de sols limoneux, et ce, d'autant plus que la pluviométrie est importante¹.

2.2.3. Relief

La Thiérache forme un plateau morcelé en collines par des vallées et de multiples vallons étroits et profonds. Ce plateau s'élève progressivement de 90 m à 250 m selon un axe orienté du sud-ouest au nord-est et est marqué de vallées peu profondes au réseau hydrologique dense. À sa limite nord, à la frontière belge, la pente s'inverse au passage de la ligne de crête, peu perceptible, qui détermine cependant la ligne de partage des eaux entre le bassin hydrographique de la Seine et celle du Rhin.

2.2.4. Climat

Le climat de type océanique est déjà modifié par l'amorce de relief. Premier relief rencontré par les perturbations venant de l'ouest, la région est relativement bien arrosée par des pluies fréquentes et bien réparties tout au long de l'année avec un léger maximum de fin d'automne. La pluviosité moyenne annuelle varie ainsi entre 700 mm et 900 mm.

L'influence continentale qui s'amorce se traduit par des températures extrêmes plus marquées à l'est qu'à l'ouest de la région. La température annuelle est de 9,5° C. Les gelées tardives peuvent également être fréquentes, notamment en fond de vallons.

¹ Chambre d'Agriculture du Nord.



fig.3. : Carte des entités paysagères de l'Aisne (source insee)



fig.4. : Paysage de l'Aisne (source Conseil Général Aisne)

2.2.5. Hydrologie

La prédominance des assises argileuses imperméables a déterminé la formation de nombreux cours d'eau ; les sources et les rivières abondent et sillonnent le territoire en tous sens. En raison de la pente et de l'imperméabilité des sols, elles ont cependant un régime irrégulier et sont sujettes à de fortes crues.

Le réseau hydrographique du pays est partagé entre deux versants : l'un est drainé au nord par les sources de la Sambre (Iron, Riviérette, Petite Helle), affluent de la Meuse, et l'autre au sud a pour fossé collecteur l'Oise (Noirieux, Thon, Vilpion, Brune, Serre, Hurtaut et Malacquoise). Cette distribution très inégale des eaux courantes est due à un axe d'ondulation du terrain, orienté vers l'ouest, qui dessine au nord de la Thiérache le faite de séparation entre le versant de la Sambre, et celui de l'Oise qui, artère maîtresse du pays, descend des plateaux schisteux des Ardennes belges.

L'homme a ajouté sa touche à ce réseau naturel au début du XIXème siècle ; un canal a été alors creusé entre la Sambre et l'Oise² afin de transporter sur l'Île-de-France le charbon provenant du bassin minier belge de Charleroi. Raccordé à la Sambre canalisée à Landrecies, il suit les vallées de la Sambre, du Noirieux puis de l'Oise.

2.3. Histoire

Dès le second siècle après J.C., la Thiérache était traversée par la voie romaine de Reims à Bavay par Nizy-le-Comte, Chaourse et Vervins. A partir du VIIe siècle les défrichements commencèrent avec la colonisation monastique, faisant reculer le domaine de la forêt (vers 650-670 pour l'abbaye de Maroilles) et s'étendèrent progressivement.

Les sols humides et froids de la Thiérache sont cependant généralement peu fertiles, rendant la

² Ce canal fait partie du réseau complexe de canaux qui sillonne la nord de la France et dont le plus connu est le canal de Saint Quentin.

culture difficile. La terre demeure ingrate malgré l'introduction des engrais au XVIII^e siècle. Il s'était développé jusque là un élevage familial dans les bocages de fond de vallée, la culture céréalière s'étendant sur les flancs et sommets des collines, c'est-à-dire sur la majeure partie du territoire. L'effondrement des prix du blé au cours du XIX^e siècle entraîna une reconversion agricole. Profitant d'un sol et d'un climat favorable à l'herbe, s'appuyant sur un débouché important vers les grands centres miniers du nord naissants, les agriculteurs opérèrent alors une mise en pâture massive dans les années 1840-1850 et s'orientèrent en majorité vers l'élevage bovin.

L'engraissement du bétail pour la viande se généralisa d'abord dans les grandes exploitations puis dans les petites où la polyculture fut quasiment abandonnée. Les prairies du canton de Nouvion engraisaient alors des bœufs provenant de la Normandie, de la Bretagne, du Morvan et les livraient, après quelques mois de séjour, aux abattoirs des grandes villes du Nord. Les vaches « picardes », issues des croisements des races normande et flamande alimentaient d'importantes laiteries. Le beurre était expédié par la gare du Nouvion, les fromages dits de Maroilles étaient exportés jusqu'en Angleterre. La vigne, encore cultivée sur les coteaux bien exposés dans le Porcien et le Laonnais, disparaît en Thiérache mais elle est à cette époque remplacée par les pommiers à cidre. La Thiérache est alors ainsi comme une petite Normandie, un pays à cidre intercalé entre la Champagne vinicole et les pays à bière du nord de la France. Les fermes s'agrandirent et les bâtiments d'exploitation se multiplièrent ; la partie laiterie se généralisa dans le dernier tiers du XIX^e siècle et devint une partie constituante à part entière de la ferme.

Alors que sa population avait augmenté pendant la première moitié du XIX^e siècle, la Thiérache connut un exode rural important à partir de la seconde moitié du siècle (120 309 habitants en 1866 pour 107 993 habitants en 1896) ; il se poursuivra jusqu'à nos jours. L'extension des herbages aux dépens des cultures, la crise de l'industrie vannière traditionnelle et surtout l'attrait exercé par les grands centres industriels du Nord ont été les principaux facteurs de cette dépopulation.

Indépendamment de cet exode, les habitudes anciennes de vie nomade avaient persisté en Thiérache jusqu'à cette époque. Les Thiérachiens allaient travailler en Ile-de-France, logeant avec leur famille dans des roulottes. Par suite de l'humidité et de la rudesse du climat, qui retarde la végétation au printemps, les journaliers de la Thiérache allaient faire les moissons jusque dans la Brie³.

A partir de 1880 se produisit une crise de l'embouche qui favorisa la production laitière. Cette crise généra une modification de l'organisation des fermes herbagères et entraîna l'implantation de laiteries industrielles, parfois en lien avec l'installation du chemin de fer. Cette nouvelle spécialisation s'affirma massivement et le bocage recouvra alors presque tout le territoire.

Le lait demeure jusqu'à nos jours la principale production agricole locale. Autrefois considérées comme des productions annexes, le cidre et le Maroilles sont aujourd'hui des productions commerciales à part entière. Le cidre a apporté jusque dans les années 1950 un complément financier appréciable pour le paiement du fermage ; la prairie complantée de pommiers possédait donc une valeur supérieure à la prairie nue. Un décret de 1953 sur les boissons alcoolisées et des primes à l'arrachage ont entraîné l'arrêt de la cidrerie locale et un abandon progressif de mise en valeur des pommiers. Production familiale jusque dans les années 1960, la fabrication du maroilles s'est ensuite industrialisée et scindée entre différents acteurs : producteurs laitiers, laiteries, affineurs⁴.

Aujourd'hui, la Thiérache apparaît comme une région très « traditionnelle », qui reste relativement à l'écart des grands centres de décisions départementaux et régionaux.

2.4. Les activités humaines

2.4.1. Le réseau d'infrastructures

La Thiérache, bien qu'entourée d'un réseau d'infrastructures de transport important, se situe au

³ Emile Chanriot, 1901, Annales de Géographie, volume 10 n°51 (www.persee.fr)

⁴ Michel Streith, La Thiérache rurale et herbagère, mise en place d'un itinéraire à caractère ethnologique

cœur d'une zone mal desservie et au réseau routier assez lâche. Elle ne bénéficie notamment pas de desserte autoroutière.

On peut toutefois observer que Hirson est situé au cœur d'une étoile routière qui relie la ville dans différentes directions à des pôles d'intérêt au moins régionaux ou vers la Belgique et que le pays est également desservi par les lignes ferroviaires TER et Corail Inter-cités. Le passage du Paris-Bâle y faisait halte, permettant à ceux qui empruntait la ligne Paris Hirson d'y faire correspondance.

2.4.2. Economie

La Thiérache demeure fondamentalement un territoire agricole dont les bourgs ruraux, Hirson, Guise et Vervins structurent la vie locale et constituent des pôles d'emploi. Les centres économiques périphériques : St-Quentin, Laon et Fourmies (pôle rural situé dans le département du Nord, limitrophe à la zone) présentent une faible attractivité.

L'agriculture présente un poids économique conséquent (15% des emplois). Le secteur le plus important est ensuite l'industrie, même si les quelques industries locales florissantes du XIXe siècle se sont aujourd'hui éteintes (textile) ou sont devenues marginales (fonderies, vannerie). On y observe des établissements agro-alimentaires, de la chimie, de la fabrication d'équipements ménagers et de composants électriques ou électroniques. Ces deux secteurs sont beaucoup plus présents que dans le reste de la Picardie avec une population active qui comporte 38% d'ouvriers et 11% d'agriculteurs. Le tourisme est relativement peu développé, les capacités d'accueil étant actuellement insuffisantes.

2.4.3. Démographie

Le Pays de Thiérache avec une densité de 47 habitants/km² est faiblement peuplé ; il regroupe 14,3% de la population de l'Aisne et 4% de celle de la Picardie. Il a perdu 1 800 habitants (2,7%) entre 1990 et 1999. Le solde migratoire négatif résulte du départ de jeunes actifs et d'étudiants et n'a été qu'en partie compensé par le solde naturel, faible par rapport à celui du reste de l'Aisne et de la Picardie. Si la proportion de personnes âgées y est élevée (plus de 23%), les moins de 20 ans y représentent tout de même 26%.

2.5. Le patrimoine agricole et rural

2.5.1. Le paysage et le contexte naturel

Aux spécificités naturelles d'un climat humide et d'un relief cloisonné par un réseau étroit de cours d'eau, l'homme y a mis son empreinte au cours des derniers siècles en plantant des haies et des pommiers. La Thiérache est ainsi traditionnellement perçue comme un pays de bocage, curieusement intercalé dans sa partie sud entre les différents openfield champenois, picard et du Cambrésis. Ce bocage ne présente pas de talus, à l'inverse des bocages bretons et normands. Depuis la fin du XXe siècle, la crise de l'élevage laitier engendre un recul du bocage au profit d'un espace plus ouvert, présentant cependant des paysages très marqués par l'élevage bovin laitier.

2.5.2. Le patrimoine bâti rural et agricole

Surtout connue par l'abondance de ses églises fortifiées généralement de briques et cachant volontiers une salle de refuge où pouvaient se tenir les habitants en cas d'alerte, la Thiérache dispose de constructions agricoles dignes aussi d'intérêt.

Bien qu'ils soient pour beaucoup vétustes, ces bâtiments anciens demeurent vivants et fonctionnels. Deux habitations sur trois ont été construites avant la première guerre mondiale et sont des témoins privilégiés de l'architecture du XIXe siècle. L'habitat traditionnel thiérachien reposait sur l'emploi de matériaux particuliers comme l'argile, le torchis, la brique ou l'ardoise et sur des principes de construction particuliers comme l'assemblage en pans de bois.

Les volumes et les surfaces des fermes sont adaptés à la pratique de l'élevage même si leur conception s'est élaborée à partir d'un usage différent ; c'est le cas notamment des granges dont la forme rappelle une utilisation antérieure axée sur la culture des céréales (grande portée pour le passage des charrettes, aire de battage) et dont certaines sont encore utilisées aujourd'hui pour abriter le bétail. Cette élasticité d'emploi a été favorisée par la technique de construction en assemblage qui permet le déplacement de la grange, pratique d'ailleurs fréquente en Thiérache.

On trouve ainsi deux types d'organisation agricole ancienne :

- la ferme élémentaire, de forme rectiligne. Toutes les fonctions sont réunies dans un même bâtiment (habitation, étable et grange). La toiture est à deux pans et unifaitage. Des volumes secondaires, abritant une laiterie, ont pu s'ajouter à l'arrière du logis ou de l'étable.

- La ferme en L, caractérisée par une implantation de la grange perpendiculaire au logis⁵.

2.5.3. Les actions en faveur du bocage

Localement, le bocage est généralement considéré comme constituant un des socles identitaires de ce territoire d'élevage. Depuis les années 1990, diverses opérations de sauvegarde du bocage ont été menées en Thiérache notamment par une association locale, l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache⁶.

Aujourd'hui, le Syndicat Mixte du Pays de Thiérache continue dans cette voie et depuis 2003 toute une action autour de la recomposition du bocage thiérachien est menée en collaboration avec les cinq communautés de communes constituant le Pays. Elle est l'objet d'un schéma de recomposition du Bocage de la Thiérache dont les missions sont : Restaurer, Gérer, Promouvoir.

Plus concrètement, l'Atelier Agriculture Avesnois-Thiérache assure de son côté la promotion du chauffage au bois déchiqueté qui lui est apparu comme un nouveau moyen de valoriser les haies bocagères. Ainsi, depuis 2002, une dizaine d'agriculteurs a acheté des chaudières à bois déchiqueté. Cette action, outre ses avantages écologiques, a permis sur ces exploitations de redonner une utilité et une rentabilité à la haie bocagère.

2.6. Les caractéristiques agricoles.

2.6. Une agriculture assez variée

La Thiérache de l'Aisne compte environ 2 010 exploitations agricoles (34% ayant disparu en 12 ans). 23% des exploitations ont moins de 10 ha, 33% entre 10 et 20 ha, 25% entre 20 et 50 ha et ce qui laisse moins de 10% pour les exploitations de plus de 50 ha.

On observe une différenciation sensible de la dimension et de l'orientation de la production des exploitations selon un gradient, correspondant à l'élévation du relief du sud-ouest vers le nord-est :

- Dans la frange sud-ouest, la plus proche des plaines du Loannais et du Vermandois, se trouvent des exploitations professionnelles (RGA 2 000) souvent de grande taille plus largement orientées vers les grandes cultures et l'élevage ; la restructuration agricole y est déjà bien avancée ; ces exploitations sont généralement autonomes et financièrement solides.

- Dans le nord-est, plus proche des Ardennes, les exploitations, familiales, sont de petite taille et orientées vers l'élevage. La restructuration-concentration s'y poursuit en raison des difficultés actuelles de la filière lait qui se traduisent encore par des disparitions. Ces exploitations sont évidemment plus fragiles.

⁵ PNR de l'Avesnois, La Thiérache, diagnostic du patrimoine bâti, territoires et paysages.

⁶ L'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache, association créée en 1984, regroupe des agriculteurs souhaitant valoriser leur bocage. Il travaille sur trois axes : le verger cidricole, la valorisation de produits locaux et le maintien des haies.

3. Caractéristiques du bâti agricole en Thiérache : l'analyse de sept exploitations

3.1. Caractéristiques des exploitations étudiées

Les sept exploitants agricoles enquêtés pratiquent des systèmes agricoles relativement variés même si la dominante est l'élevage laitier :

- 4 élèvent des bovins laitiers (A, B, E et G) avec des cheptels allant de 50 à 79 vaches laitières⁷
- 1 élève des bovins allaitants (B) en parallèle à un élevage laitier
- 1 élève des ovins (D)
- deux élèvent ou entretiennent des équins (D et F avec 60 chevaux)
- 1 pratique l'arboricole et le maraîchage, avec la production de petits fruits (D)
- 6 conduisent des cultures (tous sauf D), mais un seul s'y est spécialisé (C).

Les SAU sont très variables, en liaison notamment avec la diversité des systèmes de production. Elles vont de 8,1 ha (exploitation D avec une production de fruits rouges, quelques ovins et équins) à 160 ha (exploitation C avec un système spécialisé en grandes cultures).

Sur les sept exploitations étudiées, cinq ont diversifié leurs activités ou souhaitent le faire, soit en vente directe (F avec un point dépôt pour d'autres producteurs), soit en accueil (A, F), soit encore en location saisonnière (F) ou permanente (C).

Au total, dix exploitants ont été enquêtés (dont trois couples exploitants), six sont des hommes et quatre sont des femmes, dont une est exploitante principale (exploitation D). Tous sont mariés et ont des enfants. Leur âge moyen est de 50 ans et ils se sont installés entre 1971 et 1992 (E). Sur les exploitations étudiées, trois ont racheté l'exploitation lors de leur installation, les autres sont en reprise

	Système de production	SAU	Diversification	Exploitant	Installation
Exploitation A	Elevage bovin laitier (240 têtes) / cultures (blé (10 ha), maïs ensilage (15 ha))	110 ha	/	Homme (47 ans) et femme (41 ans), mariés, issus de la formation professionnelle	1982 et 1984 avec rachat de l'exploitation
Exploitation B	Elevage bovin laitier (50 VL) et bovins allaitants / cultures (triticales (16,5 ha))	/	/	Homme (55 ans) et femme (55 ans), mariés, issus de la formation professionnelle	1977 avec rachat de l'exploitation
Exploitation C	Cultures (blé, orge, maïs grain, colza, pois, féveroles, légumes)	160 ha	/	Homme (57 ans), marié, issu de la formation professionnelle	1980 en reprise familiale
Exploitation D	Elevage ovin et équin / arboriculture (fruits rouges sur 1,4 ha)	8,1 ha	Envisage chambres d'hôtes	Femme (48 ans), mariée, issue de la formation professionnelle	1984 avec rachat de l'exploitation
Exploitation E	Elevage bovin laitier (79 VL) / cultures (blé, maïs (54 ha))	130 ha	/	Homme (43 ans) et femme (43 ans), mariés, issus de la formation professionnelle	1990 et 1992 en reprise familiale
Exploitation F	Elevage équin (60 chevaux) / cultures (blé, orge et betterave sucrière sur 50 ha)	/	Camping à la ferme, accueil groupes, envisage vente directe (point dépôt)	Homme (58 ans), marié, issu de la formation professionnelle	1971 en reprise familiale
Exploitation G	Elevage bovin laitier (340 têtes) / cultures (blé et maïs sur 43 ha)	/	Envisage vente directe	Homme (53 ans), marié, issu de la formation professionnelle	1983 en reprise familiale

fig.5. : tableau récapitulatif des exploitations enquêtées (source EBA nationale).

familiale, ce qui représente un taux de succession familiale relativement faible.

3.2. Evolution des exploitations étudiées depuis les années 1960

3.2.1. Evolution générale des exploitations étudiées depuis 1960

⁷ Pour les exploitations où ces données ont été disponibles

a. Avant 1960

En 1960 les exploitations étudiées disposaient de bâtiments qui dataient pour les plus anciens de la seconde moitié du XVIIIe siècle. L'essentiel des constructions avait été édifié cependant dans la première moitié du XIXe siècle, et pour une part, plus faible, dans la seconde moitié du XIXe siècle. On trouvait différents types de bâtiments :

- les habitations étant très généralement mixtes avec les locaux d'élevage (partie étable), avec parfois des habitations pour les ouvriers de l'exploitation (exploitation C).
- les étables, soit mixtes avec l'habitation, soit séparées.
- les bergeries (très peu étaient encore dévolues à cet usage en 1960).
- les écuries (logement des chevaux de traits).
- les locaux des élevages annexes (poulaillers, porcheries, pigeonniers (cas sur une exploitation)).
- les granges (pouvant être associées au corps de bâtiment ou dissociées), et pouvant être relativement nombreuses (deux bâtiments sur l'exploitation A). Ce sont des bâtiments conséquents et très présents sur les exploitations.
- les laiteries.
- les remises à matériel.

Ces bâtiments étaient organisés autour d'une cour, soit majoritairement ouverte (A, B, E, F et G), soit carrée et fermée (C), soit organisée en L (D). Seule l'exploitation C présentait des bâtiments éloignés (granges en pleins champs).

L'exploitation C, l'une des plus importantes, était issue du regroupement de deux anciennes exploitations et avait connu des modifications dans les années 1920, en profitant des indemnités de dommages de guerre suite à la Première Guerre mondiale. Elle avait été reprise et achetée à un tiers en 1947 par le père de l'actuel exploitant. Elle s'étendait à cette date sur 180 hectares de terres avec un nombre important de parcelles, très dispersées et de taille réduite (la plus grande mesurait quatre hectares), avec une production de betteraves sucrières, de céréales (blé), de luzernes et de trèfles. Elle élevait parallèlement des bovins et des ovins. En 1950, l'exploitant a cessé l'élevage de moutons et a accru son élevage bovin. Le premier tracteur (tracteur à chenilles) est arrivé à cette date sur l'exploitation de même qu'une moissonneuse batteuse (pour la récolte de 45 ha de colza). Les chevaux de trait ont été vendus et les bovins ont investi les écuries rendues vacantes. De même, l'habitation a été modifiée par un aménagement de l'étage.

Les autres exploitations avaient connu quelques modifications dans les décennies précédant 1960. L'exploitation F avait été reprise en 1947 par un enfant de la famille, un remembrement ayant ensuite été effectué en 1952. L'exploitation G, rachetée en 1950 à un tiers par la famille de l'actuel exploitant avait été mise en fermage. Enfin, toujours en 1947, l'exploitant E avait construit une nouvelle étable en stabulation entravée élevée sur ossature métallique et murs de briques pour pouvoir augmenter son troupeau bovin.

Ainsi en 1960, les exploitations étudiées étaient essentiellement axées sur l'élevage bovin laitier et pratiquaient parallèlement des cultures (céréales, betteraves sucrières pour certaines (C et F)) ; on trouvait aussi quelques élevages annexes destinés à la consommation familiale (volailles, porcs). Enfin, la plupart des exploitations étaient exploitées en couple, bien que certaines aient employé du personnel (exploitation C).

b. Les années 1960 et 1970, les débuts de la spécialisation des exploitations

Dans les années 1960 et 1970, une partie des exploitations a conservé ce schéma sans se développer de manière significative (A et B par exemple). D'autres ont opéré quelques restructurations et des évolutions plus sensibles. L'exploitation C a cessé l'élevage bovin en 1960 (la seule dans ce cas) et a développé une activité de poules pondeuses. Celles-ci ont d'abord été logées dans l'ancienne étable puis dans un nouveau bâtiment construit pour cet usage en 1961. En 1965 l'exploitation a bé-



fig.6. : Représentation de l'un des corps de ferme ancien étudié (source : EBA 02 / crédits : CAUE 02)

néficié d'un remembrement de ses parcelles. Enfin, l'arrivée des betteraves monograines a permis à l'exploitant d'accroître cette production et de limiter sa main d'œuvre. Il s'est lancé la même année dans la culture de légumes industriels (petits pois, haricots, oignons). En 1970, il a acheté une nouvelle moissonneuse-batteuse pour la récolte des céréales, confirmant sa spécialisation progressive en grandes cultures. Il a aménagé des silos dans l'ancienne grange, mettant en place une fosse et un élévateur.

Les autres exploitations ont connu un développement encore modeste de l'élevage bovin. L'exploitant E a augmenté son cheptel en 1967 en agrandissant l'ancienne étable en stabulation entravée (avec modification de pente de l'ancien bâtiment). L'exploitation F a été reprise par l'actuel exploitant en 1971 ; celui-ci s'est engagé alors dans un élevage de taurillons et a augmenté sa superficie en betteraves tout en conservant les autres cultures (céréales). En 1972 l'exploitant D a construit une étable en stabulation libre avec logettes (la première stabulation libre sur les exploitations enquêtées). De son côté, l'exploitant E a agrandi son étable en 1975, avec la construction de silos couloir pour l'ensilage de maïs, puis il a de nouveau étendu le logement des bovins en 1977. Il élevait alors 60 bovins.

Cette même année 1977, l'exploitation B a été achetée par le couple exploitant actuel. L'exploitation s'étendait alors sur 19 ha et comptait 20 vaches. Enfin, en 1978, l'exploitation G a également été reprise en succession d'un fermier ; elle couvrait 50 ha et comportait 60 bovins. Les exploitants y ont installé un tank à lait un an plus tard.

c. Les années 1980 et 1990, de nombreuses constructions et la spécialisation des exploitations

Les années 1980 ont été une période de construction accompagnant la poursuite de la spécialisation des exploitations étudiées. Deux nouvelles exploitations font l'objet d'un rachat. L'exploitation A est reprise à un tiers sans héritier en 1982 permettant l'installation d'un nouveau couple. C'est alors une petite structure laitière (30 vaches). Les nouveaux exploitants décident lors de leur installation de développer l'élevage ovin (100 brebis) et bovin (80 vaches laitières). Ils construisent une nouvelle étable en stabulation libre en 1983, puis l'agrandissent en 1984. Ils commencent cette même année la production de Maroilles fermier. En 1987, ils déplacent et remontent sur l'exploitation un hangar de stockage d'occasion acheté à proximité (pour fourrage et matériel) puis aménagent une fromagerie dans les anciens bâtiments ; l'exploitation bénéficie dans ce même temps d'un remembrement.

De même, en 1977, un nouvel exploitant reprend à un tiers l'exploitation B. Il y établit un plan de

développement et construit en 1980 une étable en stabulation libre avec logettes en agrandissant l'ancienne étable en stabulation entravée. En 1982, il s'agrandi par la reprise de terres supplémentaires puis augmente son cheptel en 1985, construisant cette même année un bâtiment pour veaux (incendié un an plus tard). En 1989, il construit un poulailler et développe un élevage de volailles sous Label (pour diversifier ses productions et ne pas être victime des quotas laitiers).

L'exploitation D change également de main et connaît une nouvelle installation. C'est alors une petite structure laitière. A l'inverse des autres, ces nouveaux exploitants ne disposant dans ce cas que d'une superficie agricole très restreinte, s'engagent dans des productions différentes (fruits rouges sur 45 ares et élevage de moutons). Ils transforment l'ancienne étable en stabulation libre construite en 1972 en bergerie. En 1986 ils augmentent les surfaces plantées en fruits rouges et commercialisent cette production à partir de 1988. Ils agrandissent la bergerie en 1987 et construisent un bâtiment de stockage et de logement pour les agneaux en 1989.

Les autres exploitants poursuivent au cours de cette décennie l'amélioration de leurs installations. L'exploitant F construit un bâtiment de stockage pour l'abri du matériel agricole. En 1983, son père prend sa retraite ; l'exploitation produit alors 250 taurillons par an et cultive 100 ha de betteraves et céréales. Un nouveau bâtiment est construit en 1985 pour augmenter l'engraissement des taurillons.

L'exploitation G absorbe une nouvelle exploitation en 1983, augmentant sa surface de 35 ha et accroissant son cheptel à 60 vaches. Une autre exploitation est reprise en 1986, permettant une nouvelle augmentation du troupeau de vaches laitières (90 VL) ; celles-ci sont regroupées sur le site de l'exploitation principale, impliquant la construction d'une nouvelle fumière et de silos.

Dans les années 1990, les constructions se poursuivent. De nouveaux bâtiments bovins sont construits, les exploitants A et G montent un bâtiment pour veaux en 1990 ; l'exploitant B fait de même en 1991. L'agriculteur G construit un bâtiment de stockage et un bâtiment d'engraissement pour taurillons en 1992 puis un autre bâtiment de stockage en 1994. Sur l'exploitation E, le jeune exploitant qui l'a reprise construit une première étable en stabulation libre en 1990 (il élève alors 60 vaches laitières) puis une seconde en 1993 (création d'un GAEC). L'exploitation B s'agrandit par une nouvelle annexion et déménage l'étable en stabulation libre sur le site de son propre corps de ferme. Enfin l'exploitant A effectue la mise aux normes (PMPOA) de ses installations en 1996 et agrandit son étable en stabulation entravée en même temps qu'il construit une fumière et une fosse.

A l'inverse, le chef de l'exploitation F qui s'était progressivement orienté vers l'engraissement de taurillons cesse cette activité en 1991 suite à la crise du marché de la viande⁸. Il s'oriente alors vers l'élevage équin (il avait conservé des chevaux de trait) et continue ses cultures. En 1992, il ouvre un centre hippique sur le site. De leur côté, les exploitants D réduisent leur élevage ovin en 1990.

Le chef d'exploitation B arrête l'élevage de volaille (élevage sous label) en 1998, du fait de la difficulté technique de cet élevage. Il réutilise partiellement le bâtiment avicole pour la construction d'une nouvelle étable en stabulation libre, se spécialisant dès lors entièrement dans l'élevage bovin.

Certains bâtiments anciens sont rénovés (l'habitation sur l'exploitation D en 1994 et B en 1995, aménagement d'une cave dans les anciens bâtiments en 1990 et toiture de l'ancienne bergerie sur A en 1994) alors que d'autres sont démontés faute d'entretien et d'usage (D en 1990, C en 1999 suite à la tempête). Enfin, l'exploitant C met en location permanente l'ancien logement des ouvriers agricoles.

d. Les années 2000

Dans le courant des années 2000, les agriculteurs réalisent de nouvelles constructions, moins nombreuses qu'au cours des deux décennies précédentes. En élevage bovin laitier, elles sont notamment liées aux plans de mise aux normes (PMPOA). Ainsi l'exploitant B construit une fosse à lisier en 2 000 (l'ancienne étable en stabulation libre construite en 1 980 n'accueille alors plus les vaches laitières et devient une remise à matériel). Le chef d'exploitation E construit également une nouvelle fosse à lisier en 2 005 puis un nouveau stockage pour le fourrage en 2006. Enfin, l'exploitant A agran-

⁸ Crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), dite de la vache folle

dit son étable en stabulation libre, rénove la laiterie et déménage la salle de traite en 2006, l'exploitant B réalise également un agrandissement du logement de ses bovins cette même année 2006.

Les co-exploitants D, qui, depuis les années 1980, élèvent des moutons et produisent des fruits rouges, débutent un élevage de chevaux (achat des premières juments arabes en 2003, logées dans les bâtiments existants). L'exploitant F abandonne une partie de ses cultures (50 ha) en 2002 et poursuit le développement d'une ferme équestre. Il construit un manège couvert en 2004 et une salle d'accueil pour les groupes.

Enfin l'exploitation A construit une chaudière pour copeaux bois en 2003 et réaménage l'ancienne étable pour accueillir du public. Un 4^{ème} associé arrive dans le GAEC.

Ainsi en 2008 (date de la réalisation des enquêtes), la plupart des exploitations sont spécialisées. L'élevage bovin a été abandonné sur trois des sept exploitations étudiées au profit des grandes cultures (exploitation C), de l'élevage équin (F) ou d'une production de fruits rouges et d'un élevage ovin (D). Ce dernier exemple a cependant été influencé par la reprise tardive (1984) d'une exploitation, de très petite superficie à cette époque. Les quatre autres se sont en revanche spécialisés dans l'élevage bovin laitier (A, B, E et G), associé à des cultures et parfois à de l'élevage bovin allaitant (B). Si la majorité des exploitants s'est orientée vers l'élevage bovin, on remarque, notamment depuis les années 1980, une variété plus grande de systèmes agricoles, cinq d'entre eux ayant un peu diversifié leurs activités hors de l'agriculture, même si cela reste timide (location, camping à la ferme, accueil de groupe...).

Sur les sept exploitations observées, cinq ont également changé de main depuis la Seconde Guerre mondiale. Seules les exploitations E et G sont restées dans la même famille depuis plus de deux générations (quatre générations pour l'exploitation E).

La plupart des exploitants prévoit de poursuivre les activités actuelles en manifestant parfois des besoins d'agrandissement (exploitation C). Dans ce dernier cas, unique exploitation céréalière spécialisée, l'agriculteur envisage de s'associer ou de s'agrandir, ce qui impliquerait une sous utilisation des bâtiments existants. Certains autres envisagent également d'engager ou de poursuivre une diversification, soit de vente directe (F et G, exploitation étant située dans un bourg), soit touristique (l'exploitation D envisage la création de chambre d'hôtes dans les anciens greniers).

3.2.2. L'exemple de l'évolution de l'exploitation A

Dans les années 1960, la ferme est organisée autour d'une cour ouverte. Les bâtiments les plus anciens datent de 1750 mais la plupart d'entre eux a été construite durant la première moitié du XIX^e siècle. Le corps de ferme comprend en son centre un bâtiment regroupant l'habitation et la laiterie (murs de briques pleines et couverture en ardoise (2-4)) avec à proximité un bâtiment servant de remise et de logement des volailles (briques et ardoises (3)). Un bâtiment en L, construit avec des murs en briques pleines et avec une toiture en ardoise (2-2) et abritant l'étable et la bergerie, ferme la cour. Enfin deux granges à ossature bois et couvertes en ardoise complètent l'ensemble (l'une est associée à un atelier (2-1 et 2-4)).

L'exploitation est une petite structure laitière d'environ 30 vaches, progressivement délaissée par son occupant, alors sans successeur. Elle évolue peu jusque dans le début des années 1980 où elle est achetée et reprise par un couple ayant suivi une formation agricole. Ils s'installent en 1982 et arrêtent un plan de développement (conseillé par la Chambre d'Agriculture) visant à élever des bovins laitiers (80 vaches laitières) et des ovins allaitants (150 brebis). Le contexte de l'exploitation (ruisseau, route communale) oblige à la développer au nord-ouest. Leur volonté est alors de construire de nouveaux bâtiments fonctionnels tout en conservant les bâtiments anciens.

Ainsi en 1983 une première étable en stabulation libre est construite (2-8) avec une salle de traite, une laiterie et une aire d'attente extérieure. Elle est réalisée en extension de l'ancienne grange et construite sur un soubassement de parpaings avec un bardage de bois (en auto construction) et une toiture d'un seul pan en fibre ciment. Un an plus tard une autre étable, celle-ci séparée, est construite (d'environ 30 m (2-7)) conformément au plan de développement défini en 1982. La même année 1984, ils débutent la production de maroilles fermier.

En 1987 un hangar métallique, acheté d'occasion dans le village proche, est remonté sur l'exploitation, à proximité de la stabulation la plus récente, pour permettre le stockage des fourrages et la remise du matériel (2-10). Il est entièrement métallique (ossature et couverture de tôles). Les exploitants ayant obtenu un quota de vente directe, ils aménagent leur fromagerie dans l'ancien atelier (2-3).

En 1988, ils s'organisent en GAEC avec leurs parents qui les ont rejoints sur l'exploitation. La même année débute un remembrement sur la commune. Ils commencent également la rénovation, achevée en 1994, des anciens bâtiments.

En 1990 un bâtiment pour veaux est construit pour assurer leur « bien-être » (2-6). Il est également composé de murs de parpaings, avec des bardages de bois, et une couverture en fibre ciment.

En 1991 et 1992 ils restaurent l'ancienne grange (2-1) pour y installer une salle d'accueil ; en 1993, ils aménagent dans le sous-sol de l'ancienne étable (2-2), une cave d'affinage pour le maroilles et enfin refont la toiture de l'ancienne étable en 1994. Leurs parents partent à la retraite en 1995.

En 1996 et 1997, le plan de mise aux normes implique la construction d'une fumière couverte (2-9) et d'une fosse à lisier. Ils agrandissent l'étable en stabulation libre (2-7) et rénovent également les silos couloir à ensilage construits dans les années 1980.

En 2003 ils construisent près de l'habitation un local pour accueillir une chaudière à copeaux de bois (2-5), construite également en soubassement parpaings, bardage bois et couverture en ardoise.

En 2004 l'ancienne étable est également réaménagée pour accueillir du public (2-2). Un quatrième associé arrive cette même année dans le GAEC.

En 2006, l'étable en stabulation libre est à nouveau agrandie et l'aire d'attente pour vaches laitières est couverte, créant un vaste ensemble de toitures au centre de l'exploitation. La laiterie est rénovée et la salle de traite est déménagée dans l'ancien atelier. Enfin en 2007 une extension du hangar de remise de matériel (2-10) est créée.

Ils réfléchissent actuellement au développement de l'exploitation dans les années à venir et envisagent l'amélioration de l'environnement des bâtiments et un engagement dans une production durable.

Cet exemple illustre ainsi le développement d'un élevage bovin laitier à partir d'une petite unité d'exploitation laitière depuis sa reprise dans les années 1980, avec la construction d'importants nouveaux bâtiments et l'abandon des anciens bâtiments d'élevage par les activités agricoles, peu à peu réutilisés comme supports de diversifications (accueil). On note cependant la permanence d'un souci de réutilisation et de cohérence entre les différentes phases de construction, notamment entre les constructions anciennes et modernes, avec des phases successives d'extension créant des blocs de différentes époques (cas très fréquent et caractéristique sur les exploitations étudiées en Thiérache). Il illustre également une « mobilité » des constructions agricoles, rencontrée sur d'autres exploitations étudiées, ainsi qu'une forte implication dans l'auto construction.

De plus, si les activités agricoles n'occupent plus les bâtiments anciens à partir des années 1980, on peut observer leur rénovation justifiée par un réemploi des locaux (fromagerie, salles d'accueil). A partir des années 2000, les innovations de cette exploitation prennent enfin plus nettement en compte l'environnement, le paysage et le développement durable (chaudière à copeaux).

3.3. Typologie du bâti sur les exploitations rencontrées

On compte sur les sept exploitations étudiées un total de 82 bâtiments représentant une



fig.7. : Vue de l'ancienne grange de l'exploitation A (source : EBA 02 / crédits photographiques CAUE 02)

surface de 23 106 m² (soit 8,2 bâtiments pour 3 300 m² par exploitation). Le bâti moderne est majoritaire en termes de surface au sol (56,3%), le bâti ancien reste important (28,9%) alors que le bâti neuf est relativement conséquent (14,9%).

3.3.1. La place de l'habitat

Tous les exploitants rencontrés sont logés dans des logements anciens, aucune habitation n'ayant été construite depuis 1960. On compte treize bâtiments à usage d'habitation, dont huit étaient initialement mixtes (avec étable), presque tous datant du XIX^e siècle. Ce sont des bâtiments relativement allongés, pouvant former un L avec la grange.

La plupart ont connu des modifications depuis les années 1960, rénovations, extensions et réaménagements intérieurs. La toiture a pu être surélevée (exploitation A), avec parfois des lucarnes ou fenêtres en toitures. Pour les murs, les matériaux les plus utilisés sont la brique pleine (A, B, C, D et G), les pignons peuvent être partiellement couverts d'un bardage d'ardoises. On trouve également des murs en moellons calcaire (exploitations C et F) ou colombage avec remplissage de torchis (E) et soubassement de briques. Les couvertures sont en ardoises et les charpentes en bois.

3.3.2. Les bâtiments anciens

Les bâtiments anciens représentent 28,9% des surfaces bâties en 2 008 sur les exploitations étudiées, désormais minoritaires. Les différents éléments observés sur les exploitations étudiées sont :

- les étables. Ce sont des bâtiments allongés, aux murs généralement en briques (ou colombage ou moellons calcaires) et aux toitures couvertes d'ardoise ou des tuiles mécaniques (exploitation C). Souvent contiguës aux habitations, elles peuvent être alors comprises dans le même volume que l'habitation (exploitation E) ou placées perpendiculairement à celle-ci (exploitation B par exemple). Dans ce cas, elles n'ont plus aujourd'hui leur fonction d'origine et ont généralement servi à l'agrandissement de la partie habitation. Les autres, isolées, ont pu connaître des réaménagements dans les années 1960 voire 1970 ; elles ont ensuite été désaffectées, les bovins ayant ensuite très majoritairement migré vers de nouveaux bâtiments à partir des années 1970 et 1980. Elles ont servi depuis soit à des usages agricoles (abri de matériel), soit à la diversification (accueil).

- les bergeries. Ce sont également des bâtiments pouvant être allongés, avec murs en briques et couvertures en ardoise.

- les éléments d'élevage annexes (poulaillers, porcheries, pigeonniers). Les poulaillers peuvent être allongés et relativement bas, en murs briques et couverture en ardoise. On peut aussi trouver un pigeonnier servant de porche, présent sur l'une des anciennes exploitations les plus importantes (exploitation C). Il est couvert en ardoises. Aucun n'a conservé cet usage sur les exploitations étudiées.

- les granges. Ce sont de grands bâtiments (jusqu'à environ 14 m de hauteur au faîtage), montés avec une ossature bois et avec des toitures couvertes en ardoise, présentant la particularité de pouvoir être déplacées. Pour les plus anciennes encore présentes (du XVIII^e siècle), les murs sont en ossature bois et sont soit bardés en bois, soit en remplissage torchis avec des soubassements possibles en briques (exploitations A et E). Les toitures sont couvertes en ardoises et présentent la particularité de comporter des demi-croupes. On peut observer aussi un exemple plus récent (début XX^e siècle), avec murs en briques et toitures en ardoise sans demi-croupe (exploitation D).

- les laiteries. Quand elles sont présentes, elles sont généralement adossées à l'ancienne étable ou bâtiment mixte (exploitation G). Elles sont construites en murs de briques et couvertes d'ardoises.

- les bâtiments de stockage peuvent être plus récents (début XX^e), également montés sur des murs de briques ou sur un colombage avec remplissage de briques (exploitation G).

Les bâtiments anciens ont tous leur charpente en bois. Ils sont souvent couverts en ardoise (39,6%), le reste des couvertures étant, dans l'ordre d'importance, en tôles métalliques (29,8%), en tuiles mécaniques (12%) et en fibrociment (11,5%). Plus de la moitié des constructions anciennes est ainsi couverte actuellement en matériaux modernes.

Ces bâtiments ne sont plus le lieu des activités d'élevage. Ils ont cependant été remaniés au maximum pour les adapter à de nouvelles utilisations, soit directement pour les activités agricoles (salle de traite, laiterie, fromagerie, cave, local phytosanitaire, stockage), soit pour l'habitation (aménagement des anciennes parties agricoles dans les bâtiments mixtes), soit utilisés pour les activités de diversification (accueil de groupe, locations).

3.3.3. Les bâtiments modernes et neufs

Les bâtiments modernes et récents représentent la majorité des surfaces bâties (respectivement 56,3% et 14,9%). Différents types de bâtiments modernes et neufs sont liés au développement des exploitations enquêtées, :

- Les étables. Les premières étables construites après les années 1960 ont été construites pour une stabulation entravée et en extension des anciens bâtiments. A partir des années 1970 et 1980, on assiste à la construction de nouveaux bâtiments cette fois en stabulation libre, soit séparés, soit accolés aux précédents. Les premières constructions étaient ouvertes sur une face (B), les suivantes ont été totalement fermées à partir des années 1990. Les murs sont constitués de soubassements en parpaings complétés de bardages de bois (A) ou métalliques (B, E et G). Les toitures sont toutes couvertes de plaques de fibre ciment.

- Les bâtiments à veaux sont construits généralement selon les mêmes principes que les étables à vaches. On trouve pour les murs des soubassements en parpaings avec des bardages bois (A) ou métalliques (B). Ils sont couverts en fibre ciment.

- Les bergeries. Les cas observés sont des bâtiments fermés avec bardage bois et couverture de .

- Les poulaillers. Rares sur les exploitations étudiées, ils sont construits en panneaux et couverture de fibre ciment (C).

- Les bâtiments de stockage peuvent être partiellement ouverts, réalisés avec une ossature métallique et couverts de fibre ciment (C).

- Les fumières. L'exploitation A présente une fumière couverte comportant un soubassement en béton banché et un bardage de bois avec une toiture couverte de fibre ciment.

- Les bâtiments de stockage du fourrage, des hangars, peuvent ne pas être fermés, constitués d'une ossature métallique (A et B) et d'une couverture de tôles (A) ou de (B).

- Le manège couvert. Le seul cas rencontré est réalisé en charpente en bois lamellé collé, avec toiture et bardage métallique.

- Les chaufferies. On trouve deux cas de chaufferies à copeaux bois construites sur les exploitations étudiées (exploitation G en 1994, A en 2003).

Les bâtiments modernes et neufs sont ainsi très majoritairement couverts en fibre ciment (98% pour la bâti moderne et 95,3% pour le bâti neuf), le reste étant couvert en tôles métalliques ou tuiles plates et mécaniques. Si certaines exploitations présentent des exploitations avec des bâtiments séparés, une majorité présente des bâtiments attenants aux constructions précédentes.

4. Constats et problématiques

4.1. Une réutilisation maximale du bâti ancien

A travers l'étude de sept exploitations, on note des bâtiments récents nombreux, avec cependant une recherche poussée de réutilisation des bâtiments anciens. Les exploitations étudiées présentent presque toutes des constructions en « accollement », avec la succession et la juxtaposition dans un même ensemble de constructions de générations différentes. Cette particularité a ainsi permis de réutiliser plus facilement les bâtiments anciens et de les relier aux constructions suivantes, en bâtissant sur le même emplacement plutôt qu'à l'écart (exploitation C). Le cas de l'exploitation D en est l'exemple le plus frappant ; elle présente un seul bloc de bâtiments regroupant à la fois les constructions anciennes et les différentes générations de bâtiments construit depuis. Même si les bâtiments



fig.8. : Etable en stabulation libre de l'exploitation / (source : EBA 02 / crédits photographiques CAUE 02)



fig.9. : Représentation de l'intérieur de l'étable en stabulation libre de l'exploitation / (source : EBA 02 / crédits photographiques CAUE 02)

anciens ont pu être partiellement désaffectés, on observe cependant une réutilisation impliquant des remaniements importants (près de 60% des bâtiments ont été remaniés et seul 7,3% des surfaces bâties sont considérées comme non utilisées actuellement) pour les adapter au système actuel, en s'appuyant notamment sur l'accolement des différents bâtiments (cas des salles de traites ou laiteries par exemple). Aucune habitation n'a également été construite après 1960 (tous habitent dans des logements anciens), les exploitants n'ayant pas éprouvé la nécessité de quitter l'ancien pour des logements plus récents.

On note ainsi une forte capacité de réaménagement et d'utilisation des bâtiments existants (ce qu'énoncent clairement les exploitants A lors de leur installation). L'essentiel des bâtiments ont été réadaptés, y compris les bâtiments modernes ayant perdu leur première affectation. En élevage bovin, les premières étables réalisées après 1960 sont devenues des remises de matériel, des étables en stabulation libre des années 1970 ont été transformées en bergeries, des bâtiments de stockage ont accueilli des boxes à chevaux, un poulailler des années 1970 a servi à la construction d'une étable. Non seulement les bâtiments existants sont fréquemment réemployés mais on déplace aussi fréquemment des constructions (à la manière des anciennes granges). Un bâtiment de stockage a ainsi été démonté et remonté (A), une stabulation a été déplacée d'une exploitation à l'autre (G), un bâtiment peut migrer de quelques dizaines de mètres sur une exploitation (B), témoignant ainsi d'une attitude particulière par rapport à la construction. Ainsi, bien que les ouvrages puissent être parfois relativement dégradés, les exploitants semblent toujours songer à leur réutilisation et à en permettre un usage.

4.2. Des attitudes diverses face à l'incertitude de l'avenir

Tous les exploitants rencontrés à travers ce travail d'enquête semblent actuellement vouloir poursuivre leur développement agricole et n'envisagent pas de changement d'orientation majeur. Pour certains, cela implique la poursuite de l'agrandissement de leur exploitation (exploitation C en cultures ou G en bovin laitier) ; l'agriculteur G prévoit de déplacer les vaches laitières de son site principal et de ne conserver sur le siège de l'exploitation, situé en zone périurbaine, que l'habitation et le local de vente directe. Pour d'autres, cela suppose le développement plus poussé de la diversification. Chaque exploitant semble cependant envisager son avenir de façon très individuelle. S'il paraît ainsi exister une orientation régionale dominante qui a perduré jusqu'ici à travers la spécialisation laitière, chaque exploitation semble choisir désormais des options plus ou moins individuelles (élevage équin, diversification des productions ou des activités, etc.). Les difficultés de l'élevage bovin laitier notamment semblent inciter les exploitants à trouver de nouvelles activités viables et durables sans qu'il n'y ait cependant de supports suffisants de développement local pour les aider à trouver leur voie. Ainsi, si le début du XIXe siècle a été marqué par le développement de l'embouche et la fin du XIXe siècle

par celui de l'élevage bovin laitier, la Thiérache semble actuellement en quête de nouveaux axes de développement agricole, même si certains paraissent se dessiner, à travers des productions de qualité, certaines énergies renouvelables ou d'une certaine forme de tourisme,

Dans ce contexte, les bâtiments agricoles, et singulièrement les plus anciens, associés à la valorisation des paysages, pourraient être les supports privilégiés du développement de ces nouvelles orientations.

5. Eclairages et ouvertures

Cette étude montre à travers ces sept enquêtes des exploitants ayant su réutiliser au maximum leurs bâtiments anciens, notamment par des principes de construction en accollement ou par la mobilité des bâtiments.

Aujourd'hui cependant, ces exploitants explorent des voies différentes face à une filière lait de plus en plus incertaine ; ils font des choix variés, entre la poursuite de leur spécialisation imposant une course à l'agrandissement et la recherche d'activités de diversification (centre équestre, accueil, etc.). Bien que les exploitants aient eu le souci d'une réutilisation maximum de l'ensemble de leurs bâtiments, cette crise agricole a cependant entraîné une dégradation des constructions les plus anciennes, peu adaptées et peu rentables dans les systèmes agricoles actuels. Ces bâtiments, souvent d'une belle qualité, pourraient devenir en partie le support d'une relance de ces exploitations, sous la réserve qu'elles trouvent de nouvelles orientations viables.

Remerciements et participation :

Gérard Faivre, directeur du CAUE 02, Michel Jean Dion délégué de MPF

Personne auditionnée :

Gérard Faivre, directeur du CAUE 02

Crédits photographiques :

CAUE 02

Photographie première page : vue éloignée de l'exploitation A



fig.10. : Représentation de l'ancien corps de ferme de l'exploitation / (source : EBA 02 / crédits : CAUE 02)

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. Du point de vue agricole

1.1. Au niveau local

- L'existence d'un système de production agricole dominant dans chacune des aires d'études y détermine la majorité des questions de l'évolution et du devenir des bâtiments agricoles du territoire.
- *Le vieillissement du parc immobilier agricole*, composé de bâtiments anciens et même modernes devenus obsolètes, pose aux agriculteurs un problème de gestion croissant, plus ou moins important selon l'importance du parc à gérer et du système de production.
- *La diversification des activités des exploitations*, qu'il s'agisse de la valorisation directe des produits ou de l'accueil touristique, est le principal support de l'utilisation des bâtiments agricoles anciens ; son importance varie sensiblement selon les opportunités locales et les politiques mises en place.

1.2. Au plan général

- La Politique Agricole Commune et ses compléments nationaux constituent les premiers facteurs - outre les progrès techniques- de l'évolution agricole et, en conséquence, de celle des bâtiments agricoles.
- *L'évolution des exploitations a engendré des besoins nouveaux et accrus de bâtiments :*
 - L'agrandissement des exploitations, qui a pu être très important sur certains territoires, a suscité, par étapes chronologiques, un accroissement de plus en plus important des besoins de bâtiments dans les exploitations concernées.
 - La spécialisation quasi générale des exploitations agricoles et la spécificité croissante des bâtiments nécessaires, ont accentué l'abandon en plusieurs générations successives des bâtiments antérieurs inutilisés ou devenus inadaptés.
 - La modernisation technique permettant l'amélioration de la productivité du travail, en particulier la motorisation, a contribué à accroître la dimension des locaux (besoins de remise du matériel ainsi que d'accès, de manutention et de manœuvre).
- *Tous les types de bâtiments sont concernés par l'obsolescence et menacés de désaffectation à terme*, même si le problème est plus atténué pour ceux ayant une certaine valeur « patrimoniale ».
- *Les perspectives d'évolution de la PAC inquiètent les agriculteurs et font craindre une accélération de la concentration des exploitations et la poursuite de la modernisation de bâtiments d'exploitation*. Cela donne plus d'acuité au problème général du devenir des bâtiments agricoles obsolètes ou sortis des exploitations.

- *La même inquiétude sur l'impact de l'évolution de la PAC et des autres politiques agricoles sur l'exploitation* accentue les préoccupations sur l'avenir tout en manifestant un intérêt pour la diversification éventuelle des activités agricoles ou non, plus particulièrement dans les exploitations petites et moyennes...

2. D'un point de vue patrimonial et architectural

2.1. Au niveau local

- Une sensibilisation insuffisante des agriculteurs à la qualité patrimoniale (ancienne et contemporaine) de leur bâtiments agricoles.
- Une importance parfois considérable d'éléments annexes à sauvegarder. Elle pose par ailleurs la questions de moyens nécessaires et pouvant être réellement alloués pour mettre en place une politique de sauvegarde et de valorisation.
- Un impact croissant, considéré de plus en plus comme négatif, des nouveaux bâtiments agricoles sur l'environnement patrimonial et paysager de l'exploitation.
- Une tendance à l'auto rénovation et à l'auto construction, liées au coût de main d'œuvre et à la cherté de certains matériaux d'origine. Les exploitants utilisent dans ce cas des structures faciles à mettre en œuvre, avec des matériaux peu chers et rapide d'utilisation.

2.2. Au niveau général

- Un rôle positif des organismes de préservation et de valorisation du patrimoine (pays, Parc Naturel Régional...), quoique limité par leur faible couverture géographique (PNR).
- Un manque d'information sur les outils et mesures créées en faveur ce patrimoine, en particulier les aides de la Fondation du Patrimoine.
- Un manque de connaissances des qualités de l'architecture rurale traditionnelle dans le monde agricole.

3. D'un point de vue territorial

3.1. Au niveau local

- La dynamique locale des activités culturelles et sociales est, au moins autant que la politique agricole générale, un élément-clé du développement et des perspectives offertes aux exploitations agricoles

- L'approche par territoire (Pays, PNR, CDC ...) est le niveau géographique le plus homogène et le plus cohérent tant pour établir un diagnostic du bâti agricole que pour mettre en place des actions appropriées et pertinentes. ¹
- L'existence d'un foisonnement de structures et de collectivités locales, qui semble assez épars, pose la question de l'acteur le plus apte à définir et animer une politique locale du bâti agricole.

3.2. Au niveau général

- Les politiques du patrimoine rural et de l'architecture sont de plus en plus décentralisées : l'inventaire du ministère de la culture aux régions, le rôle grandissant des Parcs Naturels Régionaux et des Caue ...
- Pour autant cette prise en main par les instances locales entraîne un cloisonnement des acteurs entre eux et une méfiance vis à vis des initiatives venant du national .
- L'existence d'outils mis en place en faveur d'initiatives locales : les Pôles d'Excellence rurale, les programmes européens Leader... nécessitent une vraie appropriation locale tout en bénéficiant d'un appui national.

4. Du point de vue des acteurs pouvant être concernés

4.1. Au niveau local

- Un manque évident de diversité et d'originalité dans la panoplie des types de diversifications observées ou envisagées dans les exploitations étudiées. L'agriculteur manque de projets et d'accompagnement. Le risque d'uniformisation des possibilités de diversification est réel et peut appauvrir éventuellement l'attractivité et la diversité d'un territoire.
- Le sentiment d'une évolution rapide des attentes sociales vis à vis de l'agriculteur qu'il a de la peine à appréhender et à fortiori à s'approprier (est-il producteur? responsable de l'environnement? animateur du territoire? Etc.)
- Les élus locaux et les organismes agricoles, encore peu sensibilisés sur ces questions, particulièrement sur celle de la gestion à long terme du parc bâti agricole, les inscrivent peut-être dans leurs priorités affichées, mais bien moins dans celles de leur action.
- La présence ou l'absence de « politiques » locales sont déterminantes sur la mise en place ou non de d'actions particulières chez les agriculteurs. (cf. le recensement des plans d'urbanisme et de l'implication des différents acteurs dans l'étude générale des exploitations).

¹ En témoigne le fait que les informations apportées par l'étude à l'échelle des territoires s'avèrent à usage et à signification essentiellement locales

- L'efficacité particulière et reconnue des structures en réseau, permettant l'interaction d'acteurs aux préoccupations diverses, au niveau local. Le trio Mpf/Caue et chambre d'agriculture a été le plus souvent le noyau dur des comités de suivi locaux.
- Par endroit, le problèmes posé des documents d'urbanisme, montre une vision effectivement trop « urbaniste » et insuffisamment « ruraliste », pour traiter équitablement de la gestion de l'espace rural et agricole.

4.2. Au niveau général

- Un défaut général d'appréciation de la valeur architecturale, culturelle et socio-économique des bâtiments agricoles anciens et le manque d'intérêt pour la question des abords et de l'intégration paysagère est à souligner. Se pose la question de la vision esthétique et sensible du bâti agricole par l'agriculteur lui-même et les acteurs, notamment les élus, locaux. Ce problème se retrouve à tous les niveaux, de celui du gouvernement à celui des intéressés².
- L'insuffisance d'identification des problèmes relatifs aux bâtiments agricoles et de coordination des différents acteurs nationaux, effectifs ou potentiels, en particulier des administrations et autres institutions.
- Un cadre réglementaire des politiques d'urbanisme qui devrait mieux prendre en compte la problématique du bâtiment agricole dans l'espace rural (aspects patrimoniaux, architecturaux et paysagers) et notamment la réflexion sur le changement de destination des bâtiments agricoles délaissés.

² Ce qui peut amener à se poser la question : celle de la perte du bâti agricole ancien ou du manque de qualité dans les bâtiments contemporains est-elle un faux problème ? Cela expliquerai au moins l'absence d'intérêt qu'il suscite actuellement.

Partie IV

Recommandations

**six axes de travail pour améliorer la prise en compte
du patrimoine bâti dans les exploitations agricoles**

L'étude s'est appuyée sur une analyse précise de 120 exploitations en France et des entretiens réalisés sur place avec les agriculteurs et les acteurs locaux. C'est en particulier de ces débats et des diverses réunions de restitutions menées localement que Maisons Paysannes de France a pu faire émerger quelques pistes de réflexions, accompagnées de recommandations générales adressés aux responsables locaux et nationaux.

Les recommandations ci-dessous ne sont que des axes de réflexion pouvant être utilisés pour participer à la définition d'une politique plus large, réunissant tous les organismes compétents sur ces thématiques, et à l'initiative des pouvoirs publics.

Maisons Paysannes de France, par ses compétences et son réseau territorial, se tient à la disposition des pouvoirs publics pour participer à la mise en œuvre d'actions visant un objectif commun : la préservation et la valorisation de bâtiments agricoles intégrés dans l'environnement économique et naturel de l'exploitation agricole.

Recommandation n°1 – Etendre l'expérience menée dans d'autres territoires et valoriser l'étude auprès d'un public plus large

Afin de parfaire la connaissance de l'utilisation des bâtiments et de leur évolution et de sensibiliser les acteurs ruraux, il serait souhaitable d'étendre l'expérience à d'autres territoires, afin d'enrichir la compréhension du monde agricole et de permettre le partage de différentes expériences, pouvant avoir des similarités entre différents territoires.

- ❑ **rendre l'étude plus accessible en facilitant la diffusion d'une publication remaniée de l'étude vers un public plus large**, préparée par Maisons Paysannes de France et avec l'aide du Ministère de la Culture et de la Communication.

- ❑ **favoriser la multiplication des telles expérimentations sur le territoire français.** Maisons Paysannes de France est prête à retravailler sur l'outil méthodologique créé pour l'étude, en la rendant plus simple et plus accessible dans son usage, afin qu'elle puisse être reprise par quiconque s'intéressant à la compréhension de son territoire et à son devenir. Plus qu'une étude nationale, nous avons élaboré un outil méthodologique pour faciliter la compréhension d'un territoire dans son économie agricole et dans son potentiel patrimonial : description géographique, description économique, sociale et culturelle, analyse de l'évolution de sites, rencontre avec les agriculteurs... Elle permet donc de regarder en mobilisant différents regards un territoire et de réfléchir et d'échanger sur les enjeux de celui-ci.

En utilisant la méthode créée, un groupe d'acteurs ruraux peut découvrir la complexité du développement durable d'un petit territoire, en comprendre les différentes composantes,

prendre conscience de la diversité de points de vue possibles, produire de façon collective un diagnostic et à terme une stratégie adéquate.

Recommandation n°2 - Réunir un collectif d'acteurs autour d'un projet commun « bâtiments agricoles, paysages ruraux et développement des territoires »

Cette étude a permis dans un cadre assez général de comprendre les mécanismes de transformation des exploitations et leur impact dans le territoire, en mobilisant les acteurs du monde agricole, environnemental et culturel.

De cette expérience et des nouvelles mises en réseaux qu'elle a suscité au niveau local, il nous paraît important de la transposer au niveau national en :

- identifiant les différents acteurs nationaux et têtes de réseaux pouvant être concernés par la question du bâti agricole : milieu agricole, milieu architectural, milieu environnemental, milieu des politiques locales, milieux universitaires, milieux bancaires...
- mobilisant ces partenaires autour d'un thème de travail transdisciplinaire commun comme « architecture et agriculture dans le développement du territoire ». Un manifeste permettrait de définir ce discours cohérent et mobilisateur.

Recommandation 3 : Sensibiliser sur la question du bâti agricole : réapproprier les lieux anciens en cours ou en risque d'abandon et construire de nouveaux bâtiments de qualité

Une des réalités constatées sur le terrain montre qu'une sensibilisation pourrait être accrue auprès de différentes cibles concernées sur la question du bâti agricole et de son environnement rural. Avant d'élaborer un plan d'actions, il nous paraît important de définir vers qui s'adresser et de mieux comprendre les préoccupations de chacun.

- Mieux définir les populations cibles et comprendre leurs besoins et leur réticences** : agriculteurs, élus locaux, professionnels du bâtiment, acteurs locaux divers, administrations et institutions centrales,...
- Créer un espace de discussion entre le monde agricole et le monde architectural et patrimonial**. Cet espace pourrait se concrétiser par des échanges, des projets communs, la retransmission de dialogues (carnets d'entretiens...)
- Construire et diffuser un discours cohérent, faisant le lien entre qualité patrimoniale et architecturale des bâtiments, qualité des productions agricoles et développement des territoires** en créant des documents de sensibilisation générale, ciblés sur les intéressés
- Utiliser les différents médias** : portails et réseaux web, presse spécialisée et locale, les réseaux d'agriculteurs

Recommandation° 4 – Encourager la rencontre des différents réseaux et des compétences locales et favoriser l'organisation d'un groupe reconnu au niveau national et local

Le comité de pilotage national a pu devenir l'espace de dialogue entre différentes disciplines et différentes visions du monde rural : agricole, géographiques, paysagère et environnementale, patrimoniale, architecturale. S'apparentant quasiment à un collège de compétences, il a permis de tenir compte des différentes approches du bâti agricole, pour en donner une vision et une compréhension la plus complète possible. On pourrait retrouver ce modèle de « collège » consultatif au niveau national et au niveau local, en intégrant les acteurs publics et les acteurs privés.

- ❑ **Définir une stratégie et des moyens d'actions au niveau national** via un rapprochement entre agriculture, espace rural et culture.:avec une impulsion d'un travail en réseau
- ❑ **Encourager le rapprochement au niveau local de différentes structures** (niveaux régionaux, département, Pays, communauté de communes, Parc Naturel Régional, caue, chambres d'agriculture, associations....) et leur donner un espace de discussion et de consultation.
- ❑ **Entrer dans le dialogue avec des industries** de conception de bâtiments agricoles préfabriqués et des industries de composants de constructions, poser la question de l'intégration des panneaux photovoltaïques dans les toitures

Recommandation n°5 - Former les professionnels de la construction aux besoins du monde agricole, à la préservation du patrimoine bâti et à l'ouverture vers la qualité des créations de bâtiments

L'étude a montré un manque d'appel aux hommes de l'art pour les projets de constructions de bâtiments d'exploitation. ce ci peut s'expliquer par une méconnaissance du rôle de l'architecte et d'idées reçues à son sujet et sur sa manière de travailler. Il est également manifeste qu'il manque des professionnels aguerris aux spécificités du monde agricole et de ses besoins. On constate donc une méconnaissance mutuelle de ces deux univers alors qu'il est manifeste qu'un marché potentiel est présent.

- ❑ **Ouvrir l'approche agricole aux professions de l'architecture**
- ❑ **Permettre l'identification et la mobilisation de structures et de professionnels compétents** dans le cadre d'un projet de bâtiment (artisans, architectes, cabinets d'étude, ...) en éditant un annuaire ad hoc, créer un cycle de formations adaptées

- ❑ **Valoriser le site www.architectureagriculture.com** et développer par ailleurs un espace d'échanges libres entre agriculteurs, architectes particuliers, élus ... sur des questions/réponses, des petites annonces, des échanges de matériaux ou de solutions...

Recommandation n°6 – Composer des aides financières en mobilisant celles existantes et en mettant en place de nouvelles formules localement pour faciliter les projets

Afin de soutenir les initiatives d'agriculteurs ou de collectivités locales, et d'encourager la mobilisation de tous les acteurs du monde rural, qu'ils soient publics ou privés, le partenariat public-privé doit devenir un élément clé d'un projet de territoire. Pour beaucoup d'agriculteurs, il est plus logique et plus simple d'aller voir le secteur bancaire pour un projet que d'identifier et obtenir des ressources publiques (qui s'amenuisent) par ailleurs. La voie de la défiscalisation peut s'avérer un encouragement important dans la décision d'engager un projet.

- ❑ **déterminer les projets-clés et définir les besoins en financement :** acheter, entretenir ou réaliser un bâtiment d'exploitation, le reconverter ou l'animer dans une logique de diversification économique...
- ❑ **identifier et mobiliser les sources de financements existants** localement et au niveau national en communiquant sur leur condition d'attribution.
- ❑ **Faire une analyse d'expériences réussies et imaginer des formules adaptées en privilégiant les montages financiers multipartites** (public-privé), les incitations (subvention, défiscalisation...) ou les formules de prêts préférentiels
- ❑ **Lancer et accompagner une expérience dans un territoire.**